

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 février 2023

Délibération n° 23C/01/04

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
1 <sup>er</sup> février 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 49
Date de publication : 15 février 2023		Pouvoirs : 15 Votants : 64

**Objet : Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe assainissement collectif**

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Ferrières, sous la présidence de Frans DESMEDT, président.

**Etaient présents :**

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. Gaignon Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, MME BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), M. LAMOTTE Pascal (suppléant de MME BENABBAS Stéphanie), LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, MME PARIGOT Marianne (suppléante de M. DOISY Hubert), MM POINSARD Cédric, PRANGERE Ludovic (suppléant de M. GOURDOU Jean-Pierre), RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 49 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

**Etaient absents :** MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGEOIS Jérôme, MME DELAMARRE Béatrice, MM GESBERT Laurent, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM LEBRUN Alain, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick.

**Etait excusée :** MME DUPONT Stéphanie

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;  
MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CARRE Christophe (Domfront) ;  
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;  
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;  
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) ;  
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX Andrée (Wavignies) ;  
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;  
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;  
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;  
M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Cressonsacq).

A été élu secrétaire de séance : M. LEFEVRE Jean-Charles

Après la correction au cours de l'exercice 2021 des écarts entre le compte de gestion et le compte administratif, 2022 marque la première année de clôture sans ajustement comptable avant le passage au compte financier unique pour 2023.

**Le Conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'exercice du budget annexe Assainissement collectif 2022,

Le président informe les membres du conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le comptable du service de gestion comptable de Saint-Just-en-Chaussée.

Après vérification, le compte de gestion du budget annexe assainissement collectif 2022, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la collectivité :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1 944 916,43 €  
- Recettes : 2 534 194,60 €

**Résultat de fonctionnement de l'exercice : 589 278,17 €**

Section d'Investissement :

- Dépenses : 1 300 032,02 €  
- Recettes : 896 569,82 €

**Résultat d'investissement de l'exercice : - 403 462,20 €**

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** le compte de gestion du comptable du service de gestion comptable du budget annexe assainissement collectif pour l'exercice 2022, dont les écritures sont conformes au compte administratif établi par la communauté de communes du Plateau Picard pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion est visé, certifié conforme par l'ordonnateur.

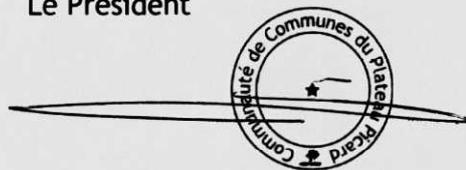
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



**Jean-Charles LEFEVRE**

Le Président



**Frans DESMEDT**

Acte publié ou notifié le 15 février 2023